

L'ENFANCE VOLEE DES PETITES MARIEES D'ETHIOPIE

Dans les campagnes, de nombreuses filles sont mariées avant 15 ans. Parfois moins. Des associations tentent de mettre fin à cette coutume archaïque, illégale depuis 1995.

Elles s'appellent Wubit, Tize ou Tizalem. Agées de 5 à 12 ans, toutes ont épousé un homme beaucoup plus vieux qu'elles. Quand d'autres jouent à la poupée, elles endurent corvées et asservissement sexuel. Reconnu comme « pratique traditionnelle préjudiciable », comme l'excision, le mariage précoce reste répandu dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest ou de l'Est, en Ethiopie notamment. Ces unions persistent comme le seul rempart contre la pauvreté. La fille étant considérée comme un fardeau, les parents passent des contrats avec des hommes plus âgés, pensant leur réserver un bel avenir. Les époux, eux, s'assurent de la virginité de la fille, sacrée dans ces sociétés. Contraintes trop jeunes à des relations sexuelles, ces jeunes filles subissent de très lourds traumatismes. On constate un taux élevé de mortalité maternelle et d'accouchements prématurés, ainsi qu'une plus grande vulnérabilité aux infections sexuellement transmissibles, sida compris. Tous les ans, suite à des accouchements interminables, 8 000 filles développent une fistule, rupture entre la vessie et le vagin. Handicapées, elles sont rejetées. Pour y échapper, beaucoup fuient en ville. Certaines deviennent domestiques, d'autres, prostituées.

Ces pratiques, pourtant interdites, ne sont quasiment pas réprimées...

Si cette coutume bafoue les droits de l'enfant, elle viole aussi la loi éthiopienne. Les unions précoces y sont en effet interdites depuis 1995, et l'âge légal du mariage fixé à 18 ans. Des associations et des ONG comme l'Unicef ont entrepris un travail de sensibilisation. Dans la région Amhara (nord), le taux de mariage des enfants est parmi les plus élevés du monde : 74 % des filles



Quelques heures avant le mariage...
Hauts plateaux de l'Amhara. Aujourd'hui, Tize Meretu, 10 ans, épouse Getahun Derebe, 22 ans. La fillette est apprêtée comme le veut la tradition éthiopienne. Coiffée, maquillée, elle reçoit le collier et les bracelets de pied destinés aux futures mariées.

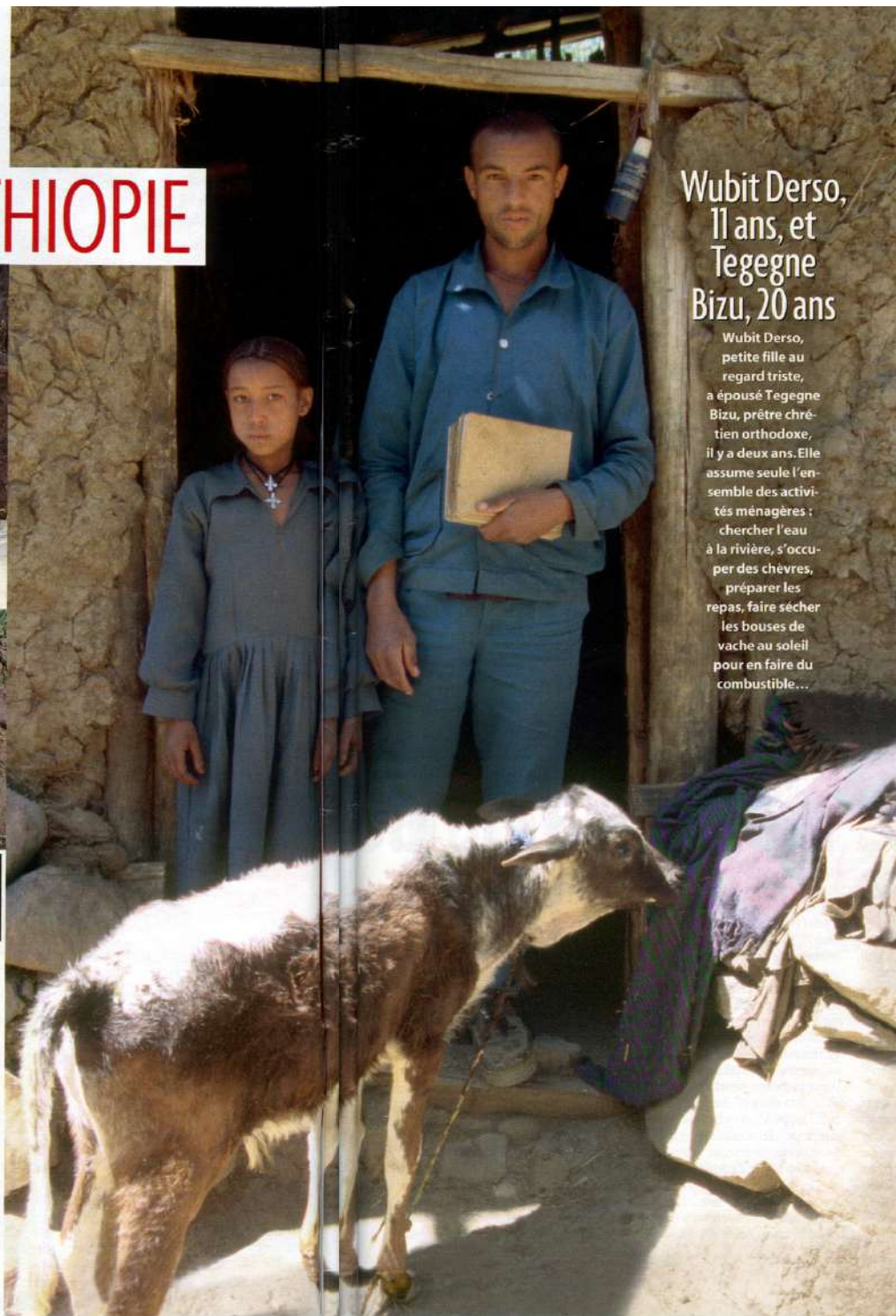
et mariées avant leur quinzième anniversaire. Financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), en partenariat avec la Fondation Nike, le projet Berhane Hewan vise à faire respecter leurs droits. Il informe les filles des risques liés à un mariage précoce et les éduque. Ainsi, elles accèdent à une certaine autonomie et tentent de trouver un travail pour ne plus dépendre de leur mari. Certaines pourront même poursuivre des études et se construire, peut-être, un avenir meilleur que celui de leurs aînées. ■

Claudine Colozzi



Lizzie Sadin, la photographe, vous raconte les dessous de son reportage en vidéo, rubrique Actuelle www.femmeactuelle.fr

ILLUSTR. KALMERO 3M / DSAN



Wubit Derso, 11 ans, et Tegegne Bizu, 20 ans

Wubit Derso, petite fille au regard triste, a épousé Tegegne Bizu, prêtre chrétien orthodoxe, il y a deux ans. Elle assume seule l'ensemble des activités ménagères : chercher l'eau à la rivière, s'occuper des chèvres, préparer les repas, faire sécher les bouses de vache au soleil pour en faire du combustible...



Pourparlers familiaux avant l'union
Les anciens négocient le contrat de mariage et la dot avec le père de la future mariée. Recouverte d'un tissu blanc, cette dernière ne découvrira son époux qu'au tout dernier moment.



Meurtries dans leur chair
Ces jeunes filles atteintes de fistules, dues aux rapports sexuels et aux maternités précoces, ont pu être opérées. L'hôpital d'Addis-Abeba, la capitale, propose lit et opération à titre gracieux.



Informier pour briser la tradition
Un atelier de sensibilisation auprès des familles est animé par Tabeyin Gedlu, de l'Unicef. Ce lieu d'échanges permet de débattre du bien-être et de la santé des filles mariées trop jeunes.